

PROCÈS VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 30 juin à 20 heures 30, les Membres composant le Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Marie France PARRAIN, Maire, pour la tenue de la séance ordinaire publique qui s'est déroulée en Mairie, à laquelle ils ont été convoqués par courriel le 21 juin 2022, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme PARRAIN, Maire,

M. CAPITANIO, Mme PRIMEVERT, M. BARNOYER, Mme HERVÉ, M. CHAULIEU, Mme PEREZ, M. CADEDDU, Mme HARDY, M. BORDIER, Mme BEYO, M. MARIA

Adjointes au Maire

MM. SAMBA, HERBILLON, LEJEUNE, Mmes CHAPTAL, YVENAT, HERMOSO, PAIRON, FRANCKHAUSER, M. FRANCINI, Mme NOUVEL, M. TURPIN, Mmes DOUIS, VINCENT, MM. DELEUSE, MAROUF, LEFEVRE, THOVEX, TENDIL, SIMEONI, BETIS, Mmes PANASSAC, CERCEY, M. MAUBERT

Conseillers Municipaux

Absents représentés :

conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

Mme VIDAL ayant donné mandat à Mme PEREZ

M. REMINIAC ayant donné mandat à M. BARNOYER

Mme DELESSARD ayant donné mandat à M. CHAULIEU

M. FRESSE ayant donné mandat à Mme HARDY

Mme GUILCHER ayant donné mandat à Mme HERVÉ

Mme SOUBABERE ayant donné mandat à M. LEJEUNE

M. MONFORT ayant donné mandat à M. MARIA

Mme PHILIPONET ayant donné mandat à Mme BEYO

Mme LEYDIER ayant donné mandat à Mme PRIMEVERT

M. BOUCHÉ ayant donné mandat à Mme PANASSAC

Les Membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code précité à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal pour la présente session.

M. TURPIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

Ces formalités remplies la séance du Conseil Municipal a commencé à 20 heures 30.

Assistaient également au Conseil Municipal :

M. SOLER, Directeur Général des Services,

M. CARLIER, Directeur Général Adjoint des Services,

Mme RAIMOND, Responsable du Secrétariat Général,

M. COELHO, Adjoint à la Responsable du Secrétariat Général.

Approbation du procès-Verbal du Conseil Municipal du 19 mai 2022.

Les Membres du Conseil Municipal, APPROUVENT le procès-verbal de la séance du jeudi 19 mai 2022. M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey, M. Maubert s'étant abstenus.

AFFAIRES SCOLAIRES

1 – Création des classes de découvertes et des séjours de vacances d'hiver et de printemps pour l'année 2023.

Sur le rapport de Mme Primevert

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

2 – Frais de fonctionnement scolaire : Fixation de la participation des communes pour les enfants domiciliés hors de Maisons-Alfort fréquentant des établissements scolaires Maisonnais pour l'année scolaire 2021/2022.

Sur le rapport de Mme Franckhauser

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

PERSONNEL

3 – Création de postes de vacataires.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après intervention de Mme Panassac

Après en avoir délibéré, votée par 43 voix, 2 abstentions (M. Bouché, Mme Panassac).

4 – Approbation de la possibilité de pourvoir un poste par voie contractuelle.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

5 – Approbation de la modification du tableau des effectifs.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey).

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

6 – Approbation du choix du Concessionnaire et du contrat de concession relatif à l'exploitation des espaces de restauration de la Maison de l'Environnement et de ses annexes.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après intervention de Mme Panassac

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey).

7 – Approbation du principe de la gestion des parcs de stationnement souterrains de la commune par voie de concession de service public.

Sur le rapport de M. Chaulieu

Après intervention de Mme Panassac et MM. Betis et Maubert

Après en avoir délibéré, votée par 40 voix, 1 abstention (M. Maubert), voix contre 4 (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey).

8 – Approbation de l’inscription du nouvel itinéraire « PR38B sentier des Forts Est » au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR).

Sur le rapport de M. Bordier

Après intervention de Mme Panassac

Après en avoir délibéré, votée par 44 voix, M. Capitanio ne prenant pas part au vote.

9 – Approbation de la mise en œuvre d’une procédure d’expropriation en vue de la suppression d’un péril imminent au 2 impasse des Iles.

Sur le rapport de M. Capitanio

Après en avoir délibéré, votée à l’unanimité.

10 – Autorisation donnée à Madame le Maire de signer la promesse de vente relative à la cession des emprises foncières nécessaires à la réalisation d’une opération immobilière au 5-11 rue Pierre Séward dans le cadre d’une cession foncière à charges d’intérêt général.

Rapporteur : M. Capitanio

Après intervention de Mme Panassac

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, voix contre 4 (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey).

AFFAIRES FINANCIERES

11 – Adhésion au Centre Hubertine Auclert pour l’accompagnement et le renfort des actions en faveur de l’égalité femmes/hommes.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l’unanimité.

12 – Approbation de la convention d’occupation du gymnase du lycée Eugène Delacroix pour l’année 2022.

Sur le rapport de Mme Primevert

Après en avoir délibéré, votée à l’unanimité.

13 – Approbation de la convention-type relative à la mise à disposition du Centre Aquatique Arthur Hévette au profit des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives de la Ville de Maisons-Alfort dispensant des leçons de natation privées.

Sur le rapport de M. Bordier

Après en avoir délibéré, votée à l’unanimité.

14 – Approbation et autorisation donnée à Madame le Maire de signer la convention relative à l’accès du personnel communal à l’espace de restauration du cercle mixte de la Gendarmerie de Maisons-Alfort.

Sur le rapport de M. Chaulieu

Après en avoir délibéré, votée à l’unanimité.

15 – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023 pour le budget communal.

Sur le rapport de M. Thovex

Après en avoir délibéré, votée à l’unanimité.

16 – Admission en non-valeur de produits irrécouvrables (exercices 2004 à 2013) - Exercice 2022.

Sur le rapport de M. Lejeune

Après intervention de M. Maubert

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

17 – Approbation du compte de gestion du Budget Principal de l'exercice 2021.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après intervention de M. Maubert

Après en avoir délibéré, votée par 40 voix, 5 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey, M. Maubert).

18 – Approbation du compte administratif du Budget Principal de l'exercice 2021.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après intervention de M. Maubert

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire et Monsieur Capitanio doivent quitter la séance pour le vote. Madame le Maire propose aux élus du Conseil Municipal de procéder à un vote pour élire Monsieur Bordier, Maire-Adjoint, Président de séance pour cette question.

Les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVENT la désignation de Monsieur Bordier en qualité de Président de séance.

Monsieur Bordier, Maire-Adjoint ayant pris la présidence met au vote la question.

Après en avoir délibéré, votée par 38 voix, 1 abstention (M. Maubert), voix contre 4 (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey). Mme le Maire et M. Capitanio ne prenant pas part au vote.

19 – Affectation du résultat de l'exercice 2021 du Budget Principal.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée par 40 voix, 1 abstention (M. Maubert), voix contre 4 (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey).

Le Maire,

Marie France PARRAIN

Le Secrétaire de séance

Frédéric TURPIN